

Saint-Denis, le 18 mai 2022

UNE OBSESSION DE LA HIÉRARCHIE ET DE L'EXTRÊME-DROITE

SUD éducation 93 a déjà subi deux plaintes de Jean-Michel Blanquer, classées sans suite. Puis une plainte de cinq parlementaires LR exigeant notre dissolution : en attente du verdict le 19 mai. L'engagement et la pédagogie antiracistes que nous défendons ont été attaqués à de multiples reprises par notre hiérarchie, le ministre et l'extrême-droite.

Cette fois, un document interne prouve que la hiérarchie donne des consignes secrètes et illégales pour museler le stage antiraciste de SUD éducation 93 !

Cette nouvelle répression s'inscrit dans une offensive réactionnaire contre nos élèves et collègues musulman-es au nom d'une vision de la laïcité appuyée par l'extrême-droite, largement soutenue et cautionnée par Jean-Michel Blanquer. La dissolution du CCIF et du Collectif Palestine Vaincra et le vrai-faux colloque anti-woke parrainé par Blanquer sont autant d'exemples de la dérive réactionnaire du gouvernement qui n'a cessé de courir après l'extrême-droite.

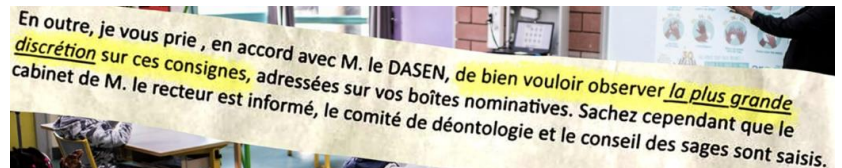
Vous trouverez ci-dessous l'invitation diffusée par SUD Education proposant, les 24 et 25 janvier, un stage de formation syndicale dont le contenu nous paraît pour le moins douteux, entraînant un refus des demandes d'autorisation d'absence en vue d'y participer.

UNE ADJOINTE AU DASEN À LA MANŒUVRE

Le mail auquel a eu accès Mediapart¹ est signé de Marie Rogler, adjointe au DASEN chargée du 1^{er} degré. Il est adressé aux IEN (inspecteur-rices du 1^{er} degré) du département. Alors IEN de Saint-Denis 3 ces dernières années, elle avait déjà été à la baguette dans de nombreux épisodes de répression, en particulier contre nos adhérent-es. Elle avait ainsi mené en 2021 l'odieuse mutation « dans l'intérêt du service » d'une de nos adhérentes. Elle s'est également fait connaître par son obsession pour notre syndicat et les valeurs que nous portons, jamais avare de menaces et de convocations sans objet, qui sont autant de tentatives d'intimidation et de cas de maltraitance contre nos adhérent-es et collègues. Sans surprise, de tels états de service lui ont permis de grimper les échelons. **Comme souvent, la hiérarchie couvre et récompense ses personnels les plus maltraitants.**

Dans ce mail, l'adjointe au DASEN ordonne aux inspecteur-rices du 1^{er} degré d'empêcher les personnels de participer à notre stage syndical par tout moyen. Elle ajoute que ces consignes sont soutenues en haut lieu !

SUD Éducation 93 le rappelle : refuser un congé de formation syndical en raison de son contenu est illégal, et nous l'avons déjà prouvé, par des décisions de justice !



En outre, je vous prie, en accord avec M. le DASEN, de bien vouloir observer la plus grande discrétion sur ces consignes, adressées sur vos boîtes nominatives. Sachez cependant que le cabinet de M. le recteur est informé, le comité de déontologie et le conseil des sages sont saisis.

TOUTE LA HIÉRARCHIE IMPLIQUÉE DANS DES MANIGANCES SECRÈTES ET ILLÉGALES

Une adjointe au DASEN, le DASEN, le comité de déontologie (dépendant du Rectorat) et le conseil des sages (dépendant du Ministère) ont agi, **indubitablement**, de concert. Au mépris du droit syndical, au mépris de la décision du Tribunal Administratif de Montreuil qui nous avait donné raison, au mépris des libertés des personnels, **notre hiérarchie s'organise secrètement pour faire taire l'antiracisme.**

Faut-il leur rappeler les problèmes autrement plus urgents de l'Éducation en Seine-Saint-Denis, qu'il s'agisse des moyens insuffisants, de la santé et de la sécurité des élèves et des personnels, ou encore des revendications des personnels précarisé-es, comme les AED et les AESH ?

Bien que ces agissements secrets et illégaux, loin des préoccupations des personnels et des usager-es, ne nous surprennent pas, SUD éducation 93 appelle toutes les organisations syndicales à nous soutenir.

SUD éducation 93 exige l'application pleine et entière du droit syndical et appelle la hiérarchie à ne pas se préoccuper de contenu de ses formations mais plutôt de l'indigence de son propre plan de formation.

SUD éducation 93 dénonce formellement la croisade menée par la hiérarchie de Seine-Saint-Denis, avec la complicité du ministère, contre nos engagements antiracistes, notre syndicat et nos adhérent-es.

SUD éducation 93 se réserve la possibilité d'engager toutes les procédures qui seraient nécessaires pour que ces agissements ne restent pas impunis, et que les responsables aient à en répondre.

SUD éducation 93 exige la démission de Marie Rogler, adjointe au DASEN chargée du 1^{er} degré, dont l'action est entachée d'illégalité et dissimule mal, une fois encore, un objectif politique réactionnaire et raciste.

¹ S. Benichou, « À Bobigny, les manœuvres de l'académie pour priver des enseignants d'un stage antiraciste », Mediapart, 16 mai 2022